

Dimanche Dix et dix sept Novembre M D C C L X V I
Sont cont devant moi huit personnes affrès
pendant le délai voulu par la loi.

1^o Vu l'acte de naissance du futur époux
2^o Vu l'acte de naissance de la future épouse
3^o Vu l'acte de décès du père du futur époux
et le tout en forme de deux longs actes et notes
détachées par nos officiers publics, ainsi qu'il est porté
VI du titre V, troisième premier du code civil sur le mariage
concernant les droits et devoirs respectifs des époux

Et de même suite, en notre intimation
conformément à l'article 78 du code civil modifié
par la loi du 18 juillet 1856, les futurs époux et les
personnes qui ont autorisé le mariage ont déclaré
qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage
l'un Caroline Marie Jarris et l'autre son
amant Celestin Guéret.

Le tout en présence de son sieur Eurrel Domestique
à La Roche Département de sa var âge de trente trois ans
professeur d'écriture non parent ni allié du futur époux

De Joseph Auguste Jarris Domestique à La Roche
Département du var âgé de vingt cinq ans professeur
de culture un père du futur.

De Antoine Dausse Domestique à La Roche
Département du var âgé de quarante ans professeur
de dessin son parent ni allié du futur époux.

Et de Joseph André Ruyroux Domestique à
La Roche Département du var âgé de soixante deux ans
professeur de français son non parent ni allié du futur.

Après quoi, moi Jean Joseph Reynaud adjoint
délégué par M. le Maire de La Roche Département de sa var
fonction d'officier de l'état civil, et procureur, au nom
de la loi, que les dites parties sont unies en mariage
il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite
publiquement dans la première salle de la maison, comme
et qui a été signé de moi, pour le futur, la future,

le père de la future et les quatre témoins, la mère de
le futur et celui dit de l'acte.

Guéret Celestin Marie Jarris
Eurrel Domestique Joseph Jarris
Reynaud Reynaud

Ces Actes ont été par nous Jean Joseph Reynaud adjoint
délégué par M. le Maire de La Roche Département de sa var
fonction d'officier de l'état civil, le présent révisé
seulement pour l'année 1856, dix huit de la

à La Roche, le 12 Janvier 1859.



Reynaud